

Communiqué commun :



Appel à la grève de tous les salariés d'Orange le mardi 22 mai 2018

Compte tenu du contexte et au regard des résultats financiers de l'entreprise, les propositions de la direction lors de la négociation salariale n'ont pas répondu aux attentes du personnel, aucune organisation syndicale n'a signé cet accord. La direction d'Orange a fait le choix de privilégier les actionnaires et ses cadres dirigeants au détriment des salariés.

A cela s'ajoute, la dégradation des conditions de travail dans l'entreprise, où le personnel subit les effets négatifs d'une stratégie orientée exclusivement vers la réduction des coûts. Les rapports 2018 des médecins du travail soulignent cette dégradation et mettent en garde la direction sur les risques qui pèsent sur la santé des salariés.

De plus, depuis plusieurs années les effectifs du Groupe sont en diminution avec seulement le remplacement d'1 départ sur 3 à la retraite et l'externalisation à outrance de certaines activités. Les négociations sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, ne doivent pas servir à gérer la décroissance des effectifs de l'entreprise mais à anticiper les besoins en termes d'emplois et de compétences nécessaires pour des services de qualité.

Pour toutes ces raisons les organisations, CFTD F3C, CFTC, CGT FAPT, FO Com et SUD PTT appellent l'ensemble du personnel d'Orange à se mobiliser lors de la journée de grève prévue le 22 mai 2018.

Cette journée de mobilisation doit permettre au personnel de se faire entendre sur leurs revendications notamment sur :

- La réouverture des négociations salariales permettant de rétablir un équilibre et plus de justice dans la répartition des résultats de l'entreprise,
- La revalorisation des grilles indiciaires pour les fonctionnaires,
- L'ouverture de négociation sur les nouveaux environnements et organisations du travail,
- La reconnaissance effective des compétences et des qualifications des personnels, dont ceux qui n'ont pas eu de promotion depuis + de 10 ans,
- L'ouverture de négociation sur la prévoyance pour les fonctionnaires d'Orange,

Cette journée s'inscrit également dans le cadre de la mobilisation du personnel de la fonction publique afin de défendre des services publics de qualité. Ces derniers sont déréglementés, démantelés et privatisés afin de promouvoir la libre concurrence, privilégiant ainsi les intérêts financiers au détriment des intérêts communs. Dans le secteur des Télécoms, cela doit se traduire par des emplois et des investissements de qualité permettant par exemple l'accès, à toutes et à tous, sur l'ensemble du territoire au très haut débit mobile et internet.